

ACMTS 2020-2021

Plan d'activités annuel

À propos de l'ACMTS

L'ACMTS est un organisme indépendant sans but lucratif dont le mandat est de fournir aux décideurs du système de santé canadien des preuves objectives leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant l'efficacité clinique et le rapport coût-efficacité des médicaments, des dispositifs médicaux, dentaires et chirurgicaux, des tests diagnostiques, des interventions cliniques et des programmes de services de santé. Pour s'acquitter de ce mandat, l'ACMTS produit une grande quantité de preuves scientifiques, de conseils, de recommandations et d'outils crédibles qui favorisent l'usage approprié des technologies de la santé. Elle joue aussi un rôle important à titre de coordonnateur, de collaborateur et d'agent de diffusion de preuves d'autres sources du Canada et d'ailleurs. Notre principal critère de réussite est notre impact — notre efficacité à promouvoir une meilleure santé, une meilleure expérience pour les patients et une meilleure valeur.

L'ACMTS rend des comptes à la Conférence des sous-ministres fédéral, provinciaux, territoriaux (FPT) de la Santé. Son financement de base provient des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (à l'exception du Québec).

Déterminer l'orientation

Le 1^{er} avril 2018, l'ACMTS a lancé son nouveau plan stratégique intitulé *Transformer la gestion des technologies de la santé pour soutenir l'amélioration de la santé, de l'expérience des patients et de la valeur*. Ce plan, qui vise la période de 2018 à 2021, articule une nouvelle orientation audacieuse pour l'ACMTS et la positionne en tant qu'acteur clé de l'amélioration de l'accessibilité, de l'abordabilité et de l'usage approprié des technologies de la santé au Canada. Le plan contient les énoncés de vision et de mission suivants, qui guident les activités de l'organisation.

Vision

Le Canada possède un réseau de calibre international pour l'évaluation et la gestion des technologies de la santé qui vise à assurer les meilleurs résultats et le meilleur rendement possible pour les Canadiens.

Mission

L'ACMTS fournit de façon constante des preuves scientifiques fiables et des stratégies de gestion qui favorisent l'utilisation appropriée des technologies de la santé.

Capacité de production de l'ACMTS en 2020-2021

Pour appuyer sa mission, l'ACMTS offre une gamme de programmes, produits et services adaptés aux besoins et priorités de la clientèle.

Notre capacité de production prévue en 2020-2021 est décrite dans le tableau 1. Ces projections, qui reflètent les priorités exprimées par les clients de l'ACMTS, représentent la croissance prévue à la lumière du nouveau financement de Santé Canada, et se veulent un équilibre entre les attentes et les ressources de l'ACMTS. Comme les priorités évoluent au

fil du temps, et que certains programmes dépendent de la demande, il se peut que les nombres réels soient différents pour certains produits.

Vous trouverez une description détaillée des produits et services de l'ACMTS à la fin du présent document.

Tableau 1 : Capacité de production prévue

Programme	Produit	Capacité de production prévue		
		2020–2021	2019–2020	Nombres réels 2018–2019
Examens en vue des listes de médicaments assurés et recommandations sur le remboursement ^a	Recommandations sur le remboursement de médicaments émises par le Programme commun d'évaluation des médicaments de l'ACMTS	40 à 45	40 à 45	36
	Recommandations sur le remboursement de médicaments émises par le Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux de l'ACMTS	20 à 25	20 à 25	22
Programmes, produits et services de gestion des technologies de la santé	Rapports d'examen rapide	375 à 425	325 à 375	305
	Rapports du service IMPRESS	25 à 50	Période d'essai	s. o.
	Rapports d'évaluation des technologies de la santé	15 à 30	14 à 25	19
	Produits spéciaux (protéines plasmatisques, thérapies géniques, produits complexes ou hautement spécialisés)	5 à 10	2 à 6	s. o.
	Réévaluations	Au plus 5	s. o.	s. o.
	Demandes de conseils	Au plus 10	1 à 4	3
	Service personnalisé d'analyse des politiques	5 à 10	1 à 4	s. o.
	Analyses de l'environnement et analyses prospectives	25 à 40	25 à 40	22
	Produits et outils de soutien à la mise en œuvre	120	100	80
Produits et services variés	Projets de méthodologie	3 à 6	2 à 4	4
	Consultation scientifique	7 à 10	5 à 10	7
	Séances de formation	5 à 10	5 à 10	Au plus 5
	Activités éducatives	5 à 10	5 à 10	Au plus 5

^a Ces chiffres ne comprennent pas les demandes présentées, puis retirées par le promoteur.

Initiatives prioritaires pour 2020-2021

En plus de sa gamme de produits de base, l'ACMTS entreprend chaque année une série d'initiatives prioritaires visant à favoriser la réalisation des objectifs et des buts énoncés dans le plan stratégique ainsi qu'à répondre aux nouvelles priorités des provinces et territoires. Comme l'année 2020–2021 est la troisième et dernière du plan stratégique en vigueur, le présent plan d'activités est axé sur la consolidation des initiatives élaborées et lancées les deux années précédentes et sur la mise en œuvre d'activités qui ne se sont pas encore concrétisées.

Initiative prioritaire 1 : Appliquer une approche de cycle de vie à l'évaluation des technologies de la santé

L'ACMTS poursuivra ses efforts visant à sortir des sentiers battus dans l'évaluation des nouveaux médicaments et des nouvelles technologies en appliquant une approche du cycle de vie à l'évaluation des technologies de la santé. Il s'agit d'un élément clé de la stratégie de gestion des technologies de la santé décrite dans le plan stratégique. Cette initiative prioritaire nécessitera une collaboration continue avec l'organisme de réglementation des médicaments et des dispositifs médicaux du Canada, la Direction générale des produits de santé et des aliments de Santé Canada. Voici certaines des activités qui seront mises en branle en 2020-2021 :

- a. Continuer d'améliorer le programme de consultation scientifique.
- b. Mener des réévaluations de médicaments, de dispositifs médicaux et d'interventions cliniques.
- c. Entreprendre des examens globaux de maladies.
- d. Intégrer la collecte et l'analyse de données probantes du monde réel aux examens de l'ACMTS.

Indicateurs de rendement clés

1. La demande pour les consultations scientifiques de l'ACMTS augmente d'au moins 10 %.
2. Les réévaluations entraînent des changements aux politiques (modification des conditions de remboursement, renégociation des prix, retrait de produits de la liste des médicaments assurés).
3. Au moins deux examens portent sur des données probantes du monde réel.

Initiative prioritaire 2 : Promouvoir le recours aux données probantes afin d'améliorer l'accès, l'abordabilité et l'utilisation appropriée des médicaments et des technologies de la santé

Au Canada comme ailleurs, les administrations ont d'importantes difficultés à surmonter lorsqu'il est question du remboursement des médicaments, des dispositifs médicaux, dentaires et chirurgicaux, des tests diagnostiques et d'autres interventions cliniques. Nombre de technologies révolutionnaires sont à nos portes, patients comme cliniciens demandent un accès rapide et équitable aux technologies prometteuses, les processus réglementaires s'accroissent, les ressources disponibles pour encadrer l'arrivée de nouvelles technologies sont limitées, et les budgets de soins de santé sont serrés. Résultat : l'accès et l'abordabilité constituent un défi. Afin d'aider à y répondre, l'ACMTS a adopté une stratégie de gestion des technologies de la santé visant à améliorer l'accès, à promouvoir

l'abordabilité et à favoriser l'utilisation appropriée des technologies. Cette année, l'ACMTS continuera de chercher des façons d'appuyer la gestion des technologies de la santé par les mesures suivantes :

- a. Mettre en place de nouveaux mécanismes – ou modifier les mécanismes actuels – visant à améliorer la gestion des protéines plasmatiques, des thérapies géniques et cellulaires, des technologies numériques, des soins virtuels et des médicaments destinés à traiter une maladie rare.
- b. Renforcer les liens avec les patients, les cliniciens et les autres parties prenantes.
- c. Se pencher sur la création d'un service national de bibliothèque sur la santé et sur la publication de l'éventuel « Journal de l'ACMTS ».
- d. Stimuler la collaboration avec les autres organisations pancanadiennes en santé — particulièrement dans l'optique d'améliorer le soutien apporté par l'ACMTS aux Autochtones et aux personnes vivant en région rurale et éloignée au Canada.
- e. Continuer de renforcer les partenariats avec le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, l'Alliance pancanadienne pharmaceutique et les membres du Groupe de travail collaboratif pancanadien sur les ETS.
- f. Promouvoir une collaboration internationale accrue.

Indicateurs de rendement clés

4. Les provinces et territoires utilisent les produits et services de l'ACMTS pour prendre des décisions et déterminer l'utilisation clinique des protéines plasmatiques, des thérapies géniques et cellulaires, des technologies numériques, des soins virtuels et d'autres traitements complexes ou hautement spécialisés (cinq à dix exemples).
5. La concordance entre les recommandations de l'ACMTS et les négociations de l'Alliance pancanadienne pharmaceutique est de plus de 90 %.

Initiative prioritaire 3 : Améliorer la prise de décisions et le rendement organisationnel

Fidèle à sa valeur de longue date qu'est la transparence, l'ACMTS continuera de repérer et d'éliminer les obstacles à la mobilisation transparente des données probantes et de l'information sur le rendement organisationnel. Plus précisément, elle prévoit les mesures suivantes :

- a. Fournir aux décideurs et aux autres parties prenantes des données, des outils, des conseils et des analyses améliorés afin de favoriser une meilleure contextualisation.
- b. Revoir et harmoniser les cadres de délibération de l'ACMTS.
- c. Améliorer la transparence des comités d'experts de l'ACMTS.

Indicateurs de rendement clés

6. À la fin de l'exercice financier, les cadres de délibération des trois comités d'experts ont été revus et harmonisés.
7. À la fin de l'exercice financier, l'ACMTS a mis en place des processus visant à améliorer la transparence de ses comités d'experts.

Initiative prioritaire 4 : Positionner l'ACMTS de façon à harmoniser ses efforts et ses investissements avec les priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'améliorer la santé des gens ainsi que la viabilité du système de santé

L'ACMTS continuera à collaborer avec les principaux acteurs du système de soins de santé, à les informer et à favoriser leur participation afin de bien comprendre les divers points de vue et de faire progresser des objectifs communs.

Dans un contexte changeant, l'ACMTS travaillera de concert avec ses clients et des parties prenantes afin de détecter les tendances influençant le système de soins de santé en général et de promouvoir une meilleure gestion des produits pharmaceutiques et des technologies de la santé. Elle anticipera les priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et y répondra en élaborant, en évaluant et en mettant en œuvre de nouvelles initiatives organisationnelles en phase avec sa vision, sa mission et ses valeurs. Cette priorité se concrétisera plus précisément par les mesures suivantes :

- a. Collaborer avec les représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres parties prenantes à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer la gestion des produits pharmaceutiques au Canada.
- b. Offrir à Santé Canada et au Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés les mesures nécessaires pour appuyer l'application des nouvelles règles sur les médicaments brevetés.
- c. Travailler de concert avec les représentants gouvernementaux et d'autres parties prenantes pour détecter les tendances et mettre en œuvre des activités favorisant une approche fondée sur la valeur à l'égard de l'intégration et de l'utilisation des dispositifs médicaux, des technologies numériques, des soins virtuels et des interventions reposant sur l'intelligence artificielle.

Indicateurs de rendement clés

8. La rétroaction du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés sur la nature et la qualité du soutien offert par l'ACMTS est systématiquement positive.

Initiative prioritaire 5 : Investir dans la santé et la croissance organisationnelles

L'ACMTS poursuit sa croissance et son évolution pour devenir une entreprise de gestion des technologies de la santé, et elle investira dans son capital humain et ses infrastructures de façon à continuer de respecter les lois et d'être une organisation pertinente, réactive, dynamique et saine. Cette initiative comprendra les mesures ci-dessous :

- a. Investir dans les infrastructures de ses bureaux afin d'accueillir un personnel en expansion et de favoriser la satisfaction au travail.
- b. Investir dans la sensibilisation culturelle, plus particulièrement en ce qui a trait aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits, pour faire de l'ACMTS un collaborateur efficace des communautés autochtones et des organisations qui œuvrent à l'amélioration de l'état de santé des Autochtones au Canada.

- c. Continuer d'améliorer le site Web et l'architecture des technologies de l'information de l'ACMTS dans une optique d'efficacité, de fiabilité, de continuité des activités et de cybersécurité.
- d. Prendre les mesures nécessaires pour que l'ACMTS se conforme à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.
- e. Examiner les modèles de financement actuels afin de veiller à ce que l'ACMTS ait les ressources nécessaires pour s'acquitter de son mandat de plus en plus large.
- f. Moderniser la gestion des compétences afin d'attirer et de garder des talents.

Indicateurs de rendement clés

9. Quatre-vingts pour cent du personnel de l'ACMTS ont suivi une formation de sensibilisation culturelle (nouveaux employés : dans les six mois suivant la date de début d'emploi).
10. Conformément à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, le site Web et le contenu Web de l'ACMTS respecteront les exigences de niveau AA des Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 d'ici janvier 2021.

Plan financier

Le financement de base de l'ACMTS provient de ses membres. L'ACMTS tire également des revenus des frais de demande chargés aux sociétés pharmaceutiques, de son symposium et de ses autres événements ainsi que, dans une moindre mesure, de projets ciblés financés selon un modèle de rémunération des services. L'équilibre budgétaire de l'ACMTS passera par l'utilisation efficace et efficiente des ressources internes et externes. Les coûts annuels d'exploitation augmentent continuellement en raison de l'inflation, et les efforts visant à accroître l'efficacité et à réaliser des économies demeurent une priorité pour la direction.

Mesurer la réussite

La capacité de production et les initiatives prioritaires décrites dans le présent plan visent à soutenir et à améliorer les activités menées par l'ACMTS dans l'exécution de son mandat. Chaque année, l'Agence rend compte de ses réalisations par rapport aux objectifs établis dans son plan d'activités. Cette forme d'évaluation des processus sert de mécanisme pour comprendre si et comment l'ACMTS a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés pour l'année.

Le présent plan d'activités établit un ensemble d'indicateurs de rendement clés qui aideront à mesurer la réussite.

Résumé des indicateurs de rendement clés pour 2020-2021

1. La demande pour les consultations scientifiques de l'ACMTS augmente d'au moins 10 %.
2. Les réévaluations entraînent des changements aux politiques (modification des conditions de remboursement, renégociation des prix, retrait de produits de la liste des médicaments assurés).
3. Au moins deux examens portent sur des données probantes du monde réel.
4. Les provinces et territoires utilisent les produits et services de l'ACMTS pour prendre des décisions et déterminer l'utilisation clinique des protéines plasmatiques, des

thérapies géniques et cellulaires, des technologies numériques, des soins virtuels et d'autres traitements complexes ou hautement spécialisés (cinq à dix exemples).

5. La concordance entre les recommandations de l'ACMTS et les négociations de l'Alliance pancanadienne pharmaceutique est de plus de 90 %.
6. À la fin de l'exercice financier, les cadres de délibération des trois comités d'experts ont été revus et harmonisés.
7. À la fin de l'exercice financier, l'ACMTS a mis en place des processus visant à améliorer la transparence de ses comités d'experts.
8. La rétroaction du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés sur la nature et la qualité du soutien offert par l'ACMTS est systématiquement positive.
9. Quatre-vingts pour cent du personnel de l'ACMTS ont suivi une formation de sensibilisation culturelle (nouveaux employés : dans les six mois suivant la date de début d'emploi).
10. Conformément à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, le site Web et le contenu Web de l'ACMTS respecteront les exigences de niveau AA des Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 d'ici janvier 2021.

En plus de ces indicateurs de rendement clés, l'ACMTS s'est dotée d'un cadre global d'évaluation et de mesure de l'incidence de ses activités qui prévoit la collecte de données qualitatives et quantitatives tout au long de l'année. Les résultats tirés de ce cadre sont destinés, en partie, à éclairer le processus de planification, car ils mettent en lumière les réussites, les défis, les points forts et les faiblesses. Cette information sert d'indicateur de l'ampleur de l'influence qu'exerce l'ACMTS et de sa capacité à susciter un changement en appui de sa proposition de valeur.

Programmes, produits et services

Pour remplir son mandat d'organisme d'ETS, l'ACMTS offre une gamme standard de programmes, de produits et de services aux ministères de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux membres. L'information produite sert à éclairer les décisions sur l'utilisation optimale des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux, des tests diagnostiques, des interventions cliniques et des programmes. Voici la gamme des programmes, produits et services de l'ACMTS :

Examens en vue des listes de médicaments assurés et recommandations sur le remboursement

Programme commun d'évaluation des médicaments de l'ACMTS

Le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM) est un processus pancanadien visant l'évaluation objective et rigoureuse de l'efficacité clinique, de la rentabilité et des données probantes liées aux patients et aux cliniciens concernant des médicaments non liés au cancer en vue de la formulation de recommandations de remboursement à l'intention des régimes d'assurance médicaments publics du Canada (à l'exception du Québec). Les régimes d'assurance médicaments utilisent ensuite cette information pour étayer les négociations de prix et les décisions de remboursement.

Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux de l'ACMTS

Le Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux (PPEA) est un processus pancanadien visant l'évaluation objective et rigoureuse de l'efficacité clinique, de la rentabilité et des données probantes liées aux patients et aux cliniciens concernant des médicaments contre le cancer en vue de la formulation de recommandations à l'intention des régimes d'assurance médicaments publics et des organismes de lutte contre le cancer du Canada (à l'exception du Québec) pour guider les négociations de prix et les décisions de remboursement de médicaments.

Programmes, produits et services de gestion des technologies de la santé

Service d'examen rapide

Le service d'examen rapide fournit aux décideurs canadiens en soins de santé des informations fondées sur des données probantes adaptées à leurs besoins. Les rapports répondent directement à des besoins urgents d'informations qui éclaireront les décisions sur les politiques et les pratiques.

Service de recherche de références pour la mise en œuvre IMPRESS

IMPRESS est un service offert à nos clients des autorités de la santé. Ce service produit rapidement des synthèses de données probantes crédibles au sujet des grands enjeux du système de santé. L'offre est multimodale et peut comprendre des recherches documentaires approfondies, des consultations sur les références ou des conseils sur les approches de recherche touchant des sujets comme la structure et les systèmes de soins de santé, la prestation de programmes, les modèles de dotation de personnel, le rendement et les compétences, les cadres, les outils d'aide à la décision et plusieurs autres services. Le service IMPRESS répond aux besoins exprimés par les clients de l'ACMTS en matière de preuves exhaustives sur divers aspects de la prise de décisions en soins de santé — des politiques à la pratique.

Évaluations des technologies de la santé

Les données probantes produites dans le cadre de ce programme sont diffusées à travers divers produits et services de portée et de complexité variées. Les évaluations comprennent une analyse des aspects clinique et économique et du point de vue du patient en ce qui concerne un médicament ou un dispositif médical; elles peuvent également tenir compte d'autres facteurs (juridique, social, éthique, environnemental) et visent à examiner l'impact au sens large de la technologie sur la santé des patients et sur le système de soins de santé. Les rapports peuvent comprendre des évaluations tout au long du cycle de vie de nouvelles technologies ou de technologies existantes. Ils fournissent des conclusions, des conseils ou des recommandations émanant d'un comité d'experts de l'ACMTS ou d'un panel composé de spécialistes, de représentants du public et d'autres parties prenantes de partout au Canada. Cette catégorie comprend divers produits du portefeuille des médicaments et du portefeuille des dispositifs médicaux de l'ACMTS; pensons par exemple aux examens globaux de maladies, aux examens d'une classe thérapeutique, aux examens d'un dispositif médical, dentaire ou chirurgical ou d'une intervention clinique, ou aux autres examens qui servent à guider l'utilisation optimale d'un médicament, d'une technologie, d'un programme ou d'une intervention.

Produits spéciaux

Cette catégorie englobe les évaluations de produits révolutionnaires et hautement complexes qui pourraient nécessiter de nouveaux processus d'analyse, des consultations étendues auprès des parties prenantes, l'examen d'éléments supplémentaires et la prise en compte de facteurs de mise en œuvre complexes. Elle comprend les examens de thérapies géniques et cellulaires, de protéines plasmatiques et de produits servant à traiter des maladies extrêmement rares associées à une morbidité et à une mortalité importantes et vise les cas où un examen dans le cadre du PCEM ou du PPEA serait insuffisant.

Réévaluations

Les réévaluations sont des examens portant sur un rapport ou une recommandation antérieurs de l'ACMTS au sujet d'un médicament, d'un dispositif, d'un test diagnostique ou d'une intervention clinique. Il s'agit généralement d'une réanalyse des données probantes étayant la recommandation initiale accompagnée de l'examen de toute nouvelle source de données probantes, notamment de données probantes du monde réel. Une réévaluation se conclut par la confirmation ou par la modification de la recommandation initiale et peut amener les autorités de la santé à modifier leurs conditions d'utilisation, à renégocier les prix ou à retirer un produit de leur liste de produits assurés.

Demande de conseils

Ce service est offert exclusivement aux provinces, aux territoires et aux clients fédéraux. Les décideurs peuvent demander des renseignements supplémentaires ou des conseils au sujet d'une recommandation publiée par un des comités d'experts de l'ACMTS.

Service personnalisé d'analyse des politiques

Ce service fournit aux décideurs un soutien aux politiques sur mesure adapté à un objectif qui complète les autres services de gestion des technologies de la santé offerts par l'ACMTS. Le service offre aux clients, sur demande, l'analyse des politiques et la formulation d'options sensibles aux environnements social, économique et politique uniques au Canada pour aider à soutenir la prise de décisions fondées sur des données probantes et pertinentes au contexte sur les technologies de la santé.

Analyses de l'environnement

Afin de mieux comprendre le paysage national et international des technologies de la santé, l'ACMTS mène des analyses de l'environnement visant les pratiques, processus et protocoles de soins de santé au Canada et ailleurs. Les analyses de l'environnement éclairent les décideurs sur l'utilisation des technologies de la santé dans d'autres pays et aident à orienter la sélection des sujets pour les projets de l'ACMTS.

Analyses prospectives

Les produits d'analyse prospective avisent les décideurs de l'arrivée de nouvelles technologies de la santé et de technologies émergentes susceptibles d'avoir une incidence sur la prestation des soins de santé au Canada. Cette information précoce favorise la planification efficace de l'introduction de nouvelles technologies dans le système de soins de santé.

Service de soutien à la mise en œuvre et mobilisation des connaissances

L'ACMTS a adopté une approche intégrée de soutien à la mise en œuvre et de mobilisation des connaissances qui est appliquée tout au long du cycle du développement de produit et qui facilite la communication bidirectionnelle entre le personnel, les décideurs, les patients et les partenaires. Plusieurs produits, services et outils sur mesure peuvent être conçus pour aider les décideurs et mettre les données probantes en action. Ces produits, services et outils fournissent aux clients de l'ACMTS les informations dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin, de manière à ce qu'ils puissent les utiliser avec succès pour éclairer les décisions concernant la gestion des technologies de la santé. Il peut s'agir d'algorithmes de mise en œuvre des anticancéreux, de produits économiques supplémentaires pour l'Alliance pancanadienne pharmaceutique et le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, d'outils cliniques pour les médecins et les patients, ou encore de divers autres produits qui peuvent être adaptés aux besoins du client.

Produits et services variés

Projets de méthodologie

Afin de rester à l'avant-garde de la science qui sous-tend l'évaluation des technologies de la santé, l'ACMTS entreprend chaque année un examen sélectif des méthodologies quantitatives et qualitatives employées dans ses projets. Il peut s'agir d'élaborer ou de modifier des instructions internes, de produire des documents de méthodologie qui seront publiés sur le site Web de l'ACMTS ou de prendre part à des groupes collaboratifs internationaux visant l'élaboration de nouveaux produits méthodologiques abordant les aspects scientifiques ou économiques ou le point de vue des patients.

Consultation scientifique

Le Programme de consultation scientifique de l'ACMTS est un service de consultation rémunéré offert sur une base volontaire aux sociétés pharmaceutiques. Par l'entremise de ce programme, les pharmaceutiques reçoivent des consultations confidentielles et non contraignantes sur les projets au stade précoce du développement de médicaments sous l'angle de l'évaluation des technologies de la santé, ce qui leur permet d'ajuster leurs plans de développement, au besoin.

Séances de formation

Le personnel et les experts pigistes de l'ACMTS sont réputés pour leurs connaissances et leur expertise techniques, et il arrive souvent que des clients gouvernementaux leur demandent d'animer des séances de formation sur des sujets ciblés. En général, les employés ou les experts externes financés par l'ACMTS se rendent à l'endroit choisi par le demandeur pour offrir à un groupe de personnes une séance de formation qu'ils auront mise sur pied. Les sujets peuvent être de complexité variée et porter sur l'économie de la santé, la préparation d'une analyse de rentabilité, l'évaluation critique des données probantes ou la recherche documentaire.

Activités éducatives

Il s'agit d'activités officielles tenues par l'ACMTS, comme son symposium annuel, les sommets thématiques et les webinaires. Ces séances sont ouvertes à toutes les parties prenantes.